Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ambassade de France au Maroc

Service de Presse et de communication

Dossier de presse

Visite au Maroc de Mme Geneviève Fioraso,
ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

I. Dépêches
II. Presse francophone
III. Photos

I. Dépêches

AFP

ELU - Maroc-France-gouvernement-université-recherche LEAD - 17/10 20:09
Sujet : Rabat et Paris vont accroître leur coopération universitaire (ministres)

RABAT, 17 oct 2012 (AFP) - Le Maroc et la France vont renforcer leur coopération universitaire et scientifique, avec notamment la création dans le royaume de formations françaises de techniciens et d'ingénieurs, ont indiqué mercredi leurs ministres de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

"Nous avons vraiment la forte volonté de développer ensemble non seulement des formations de qualité pour les jeunes mais aussi des laboratoires de haut niveau", a déclaré la ministre française, Geneviève **Fioraso**, devant la presse.

Mme **Fioraso**, qui a également rencontré le Premier ministre Abdelilah Benkirane durant sa visite à Rabat, a ajouté que ces projets seraient au coeur du séminaire intergouvernemental prévu mi-décembre dans la capitale marocaine, en présence des chefs de gouvernement, M. Benkirane et Jean-Marc Ayrault.

Selon la déclaration conjointe signée mercredi, sont envisagés "la création d'un Insa (école d'ingénieurs, ndlr), d'une école centrale à Casablanca", ainsi que des formation post-bac en management et économie afin de "répondre aux attentes fortes exprimées par les entreprises rencontrées".

Après avoir relevé que la première communauté estudiantine étrangère de France était marocaine, Geneviève **Fioraso** a souligné que ces nouvelles formations locales devraient en outre bénéficier à "un grand nombre d'étudiants subsahariens".

"A partir d'aujourd'hui, la recherche scientifique (...) va s'inscrire dans les priorités de coopération", a commenté son homologue, Lahcen Daoudi.

Selon lui, il s'agit de faire du Maroc "une base de recherches" mais aussi "de production".

Afin de "renforcer l'attractivité de l'offre pédagogique", les nouvelles formations "intègreront la possibilité d'effectuer au cours des cursus un ou plusieurs séjours d'études en France", a par ailleurs noté Geneviève **Fioraso**.

Elle a, au passage, jugé que ces "grands desseins" étaient possibles à la faveur de l'abrogation de la circulaire Guéant, qui constituait "un obstacle essentiel" en donnant notamment "l'image d'un pays replié sur lui-même".

Abrogée dès la fin mai, moins d'un mois après la présidentielle, cette circulaire de l'ancien ministre de l'Intérieur Claude Guéant restreignait la possibilité pour des diplômés étrangers d'obtenir un statut de salarié en France après leurs études.

Elle avait provoqué une levée de boucliers, notamment dans les universités, mais aussi des réserves au sein du gouvernement d'alors et du patronat.

MAP

MAPF 17/10/2012 18:16:00 **MAROC-ENSEIGNEMENT-CONVENTION**
Signature à Rabat d'une déclaration conjointe entre les ministères de l'enseignement supérieur marocain et français

Rabat, 17 oct. 2012 (MAP) - Le ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la formation des cadres et le ministère français de l'Enseignement supérieur et de la recherche, ont procédé, mercredi à Rabat, à la signature d'une déclaration conjointe qui concrétise leur engagement de soutenir et de développer le domaine de la recherche scientifique et la collaboration entre les universités.

En vertu de la déclaration conjointe, signée par le ministre de l'Enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la formation des cadres, Lahcen Daoudi et son homologue française, Geneviève Fioraso, les deux départements ont convenu de développer le partenariat maroco-français en matière de recherche scientifique, à travers la consolidation des programmes existants de réseau de recherche et de laboratoires internationaux associés et le soutien à l'entreprenariat.

Les deux parties se sont également engagées à conforter les interactions avec les alliances nationales thématiques de recherche en France pour renforcer la recherche collaborative sur des thématiques d'intérêt commun, notamment dans les domaines de la santé, des énergies renouvelables, des ressources naturelles et des technologies avancées.

La déclaration conjointe prévoit la création d'un collège doctoral maroco-français, mais aussi l'encouragement des efforts en matière de formation et de recherche, de mobilité des étudiants et des enseignants et les co-tutelles de thèses, outre un meilleur déploiement d'établissements d'enseignement supérieur français d'excellence au Maroc dans les domaines prioritaires de l'ingénierie, du management, de l'architecture et de la santé.

Il s'agit également d'accompagner des projets déjà identifiés tels que la création d'un Institut national des sciences appliquées (INSA), d'une école centrale à Casablanca, d'une école de logistique par l'Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis à Tanger et d'une école d'architecture. Un consortium pour accompagner la création d'une faculté de médecine sera mis en place.

Dans une déclaration à la presse à l'issue des travaux de la commission mixte maroco-française de l'enseignement supérieur, présidés par les ministres des deux pays, M. Lahcen Daoudi a affirmé que son département place la recherche scientifique parmi ses priorités dans sa coopération avec la France, compte tenu de son importance.

Cette déclaration conjointe s'inscrit dans le cadre d'un nouveau partenariat qui permettra au Maroc de se servir de la recherche scientifique pour améliorer la productivité, conquérir les marchés et renforcer la compétitivité, a-t-il ajouté.

La ministre française a, pour sa part, souligné que cette déclaration ambitionne de favoriser la création au Maroc d'établissements universitaires français qui vont permettre aux étudiants

marocains de bénéficier de formations dans différentes domaines particulièrement en ingénierie, en sciences humaines et en gestion.

A noter que la coopération en matière d'enseignement supérieur et de recherche scientifique entre le Maroc et la France connaît un accroissement significatif aux niveaux de l'appui aux formations d'excellence et des projets de recherches conjoints entre les communautés scientifiques des deux pays. Plus de 700 accords de coopération inter-universitaires ont été conclus à cet effet entre des universités marocaines et françaises.

MAPF 17/10/2012 14:29:00 **MAROC-FRANCE-COOPÉRATION-ENSEIGNEMENT**
Le Chef du gouvernement s'entretient avec la ministre française de l'Enseignement supérieur et de la recherche

Rabat, 17 oct. 2012 (MAP) - Le Chef du gouvernement, Abdelilah Benkirane, s'est entretenu, mercredi à Rabat, avec la ministre française de l'Enseignement supérieur et de la recherche, Geneviève Fioraso, en visite de travail au Maroc.

Cette rencontre, à laquelle ont pris part le ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la formation des cadres, Lahcen Daoudi, a été l'occasion de "réfléchir à une politique d'enseignement et de recherche" entre les deux pays et de resserrer les liens qui sont "très proches", a déclaré à la presse Mme Fioraso, à l'issue de ces entretiens.

La ministre française a également indiqué avoir évoqué lors de ses entretiens avec le chef du gouvernement, la question de l'enseignement et la possibilité d'"installer des formations françaises" au Maroc.

"L'orientation nouvelle est de venir installer des formations françaises au Maroc, ce qui permettra à de nombreux étudiants marocains de se former (...) en ingénierie mais aussi en sciences humaines et sociales et en Management", a-t-elle dit, ajoutant qu'une fois formés les étudiants pourront faire bénéficier le Maroc de leur compétence et leur savoir-faire.

De plus, cette initiative devra bénéficier à un grand nombre d'étudiants subsahariens, étant donné que le Maroc est devenu une "destination privilégiée" des étudiants africains.

Selon la ministre française, "cette proximité" entre Rabat et Paris (en matière de formation) pourra s'élargir à l'Afrique sub-saharienne.

Mme Fioraso est au Maroc pour une visite de travail de deux jours au cours de laquelle elle devra co-présider avec son homologue marocain la réunion de la commission conjointe maroco-française.

II. Presse francophone

Le Soir Echos du 17 octobre 2012

« La France est ouverte aux étudiants étrangers »

ENSEIGNEMENT **Geneviève Fioraso**, ministre française de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, effectue un déplacement au Maroc du mardi 16 au mercredi 17 octobre. Cette visite a pour objectif de lancer, à l'initiative du ministre Lahcen Daoudi, un partenariat en vue de la création au Maroc d'établissements d'enseignement supérieur français.

PROPOS RECUEILLIS PAR SAÂD A. TAZI

Geneviève FIORASO, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

La France et le Maroc s'apprêtent à signer un accord pour la mise en place d'établissements d'enseignement supérieur. Sur quelle base s'est faite la sélection des filières retenues?

Je suis venue au Maroc, à l'invitation de mon homologue Lahcen Daoudi, que j'avais rencontré en juin à Paris, afin de travailler sur les bases d'un partenariat visant à permettre l'ouverture au Maroc d'établissements d'enseignement supérieur français, à destination des étudiants marocains. Cette visite s'inscrit dans la continuité du sommet Euro-Méditerranée de Malte, qui a acté le renforcement du partenariat Nord-Sud et notamment de la coopération dans les domaines de la formation, de l'éducation et de la jeunesse. Cette visite prépare également la rencontre de haut niveau entre les gouvernements français et marocain qui se tiendra au Maroc d'ici la fin de l'année et dont l'une des thématiques centrales sera justement l'enseignement supérieur et la formation, avec le lancement d'un partenariat ambitieux pour la jeunesse. Il appartient au groupe de travail franco-marocain qui sera mis en place à l'occasion de ma visite de déterminer précisément les filières qui seront retenues. Celles-ci le seront sur la base des attentes et des besoins de la partie marocaine et également des domaines de compétence de l'enseignement supérieur français. Plusieurs filières ont d'ores et déjà été identifiées, comme la médecine, les sciences de l'ingénieur ou encore l'architecture.

Qu'en sera-t-il de la possibilité pour les étudiants de ces établissements de pouvoir réaliser des semestres sur les campus français ?

Il est trop tôt pour y répondre précisément, mais c'est évidemment un point qui sera abordé lors des discussions du groupe de travail que nous allons installer. La possibilité d'effectuer, au cours des cursus au sein de ces futurs établissements, un ou plusieurs séjours d'études en France est évidemment un élément que nous envisageons, afin de renforcer l'attractivité de leurs offres pédagogiques. C'est également pour nous le moyen d'encourager les établissements universitaires français à accueillir davantage d'étudiants étrangers et notamment marocains, de favoriser la mobilité des jeunes, ce qui ne peut être que positif.

La circulaire Guéant ayant été abrogée, avez-vous des informations sur ses effets ?

Les nouvelles autorités françaises ont fait le choix d'une nouvelle orientation pour la politique française d'immigration. Conformément aux engagements du président de la République, la circulaire du 31 mai 2011 relative à la maîtrise de l'immigration professionnelle et celle du 12 janvier 2012 relative à l'accès au marché du travail des diplômés étrangers ont été abrogées le 31 mai 2012, un an jour pour jour après leur promulgation par le précédent gouvernement. Nous considérons que l'accueil des étudiants étrangers participe au rayonnement de la France, ainsi qu'à l'attractivité nationale et internationale de notre enseignement supérieur. La France est ouverte aux étudiants étrangers et plus particulièrement à ceux originaires du Maroc. Sur un flux annuel de 60 000 étudiants, ce sont d'ailleurs près de 5000 à 6000 étudiants marocains qui arrivent chaque année en France. Ces derniers, qui sont plus de 32 000, forment la communauté d'étudiants étrangers en France la plus nombreuse. C'est là un partenariat « *gagnant-gagnant* » pour la formation des futurs cadres marocains tout d'abord, mais également pour l'ouverture vers l'international du système universitaire français.

«La possibilité d'effectuer, au cours des cursus au sein de ces futurs établissements, un ou plusieurs séjours d'études en France est évidemment un élément que nous envisageons, afin de renforcer l'attractivité de leurs offres pédagogiques»

Geneviève Fioraso, Ministre française de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Les étudiants marocains passent quelques années en France après leurs études pour acquérir une première expérience, y a-t-il un dispositif pour aménager cette période ?

La nouvelle circulaire du 31 mai 2012 donne une nouvelle orientation concernant les modalités d'accès au marché du travail en France des diplômés étrangers. Le ministre de l'Intérieur, Manuel Valls, s'est rendu au Maroc en juillet afin, entre autres, de présenter aux autorités marocaines notre nouvelle approche en la matière. Il est important que les étudiants marocains qui réalisent leur cursus en France puissent y avoir une première expérience. Nous ne devons pas non plus perdre de vue l'intérêt qu'ils reviennent un jour au Maroc, afin de contribuer au développement et au rayonnement de leur pays. ◆

Le Matin du Sahara du 18 octobre 2012

Recherche scientifique : Maroc-France : pour un axe Paris-Rabat plus solide

Geneviève Fioraso et Lahcen Daoudi, respectivement ministres de l'Enseignement supérieur et de la recherche de la France et du Maroc, ont signé, hier à Rabat, une déclaration conjointe. L'objectif : renforcer davantage la coopération bilatérale dans ce domaine.

La coopération maroco-française dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique est sur de bons rails. Les deux pays amis, représentés par Genvième Fioraso, ministre française de l'Enseignement supérieur et de la recherche et son homologue marocain, Lahcen Daoudi, ont paraphé, hier à Rabat, une déclaration conjointe. Celle-ci renferme leurs engagements visant à renforcer les collaborations dans deux domaines, en l'occurrence la coopération universitaire et la recherche scientifique.

S'agissant du premier volet, les deux parties ont convenu de favoriser le déploiement d'établissements d'enseignement supérieur français d'excellence au Maroc, notamment dans les domaines de l'ingénierie, du management, de l'architecture et de la santé. Autrement dit, il s'agit de porter l'intérêt sur des secteurs porteurs à forte valeur ajoutée. Quant au second volet, il a trait au développement du partenariat tissé entre les deux pays en matière de la recherche scientifique. Il sera, entre autres, question de la consolidation des programmes déjà existants, des réseaux de recherche et de laboratoires internationaux associés, le soutien à l'entrepreneuriat ainsi que le renforcement de la recherche collaborative sur des thématiques d'intérêt commun, telles que la santé, les énergies renouvelables et les technologies avancées. Toujours sur ce volet, les deux parties ont prévu la création d'un collège doctoral maroco-français avec l'encouragement de la mobilité des étudiants et des enseignants ainsi que les cotutelles de thèses.

En somme, la responsable française voit d'un bon œil la coopération maroco-française dans ce domaine. Pour elle, sa visite au Maroc «revêt une grande importance pour la France». «Je crois que c'est la première fois que nous mettons en place un axe aussi fort et solide ainsi qu'un partenariat équilibré entre le Maroc et la France. Car, nous avons cette responsabilité de préparer l'avenir de notre jeunesse respective à travers l'élévation de la formation pour la création de l'emploi. Nous sommes dans une compétition mondiale, qui est de plus en plus basée sur la formation, la qualité et l'adaptation des produits aux services. Nous avons besoin, en France et en Europe, de cette formation avec les pays du Maghreb et ceux de l'Afrique», a-t-elle ajoutée.

En tout cas, Geneviève Fioraso appelle à profiter du lien privilégié qu'entretiennent le Maroc et la France et de la solidité de l'axe Paris-Rabat pour une compétition forte. «Nous voulons ensemble une compétition qui sera supportée par l'Europe et qui s'ouvrira grâce au Maroc sur l'Afrique. Je crois que le Maroc est, aujourd'hui, le pays idéalement placé et prêt sur les plans culturel, économique et même de l'éducation et de l'économie, pour s'adresser à la fois à l'Europe et à l'Afrique. Le Royaume a également la volonté et la crédibilité politiques pour le faire», pour reprendre l'expression de Mme Fioraso. De son côté, Lahcen Daoudi a qualifié cette rencontre d'unique en son genre, dans la mesure où la recherche scientifique a été honorée. «Au Maroc, nous n'avons jamais mis la formation et la recherche scientifique en tête

des priorités des accords bilatéraux ou multilatéraux. À partir d'aujourd'hui, la recherche scientifique est source de compétition internationale et s'inscrit désormais en tête des priorités», a-t-il noté.

En effet, Lahcen Daoudi mise beaucoup sur la coopération maroco-française en matière de la recherche scientifique qui, d'après lui, devra déboucher sur des produits destinés à l'Afrique. Les deux ministres de l'Enseignement supérieur qualifient cette coopération de win-win, qui sera au service de la compétitivité, selon Mme Fioraso. Et tous les deux demeurent attachés à l'idée de renforcer davantage l'axe Paris-Rabat. Sur ce point, Lahcen Daoudi a noté qu'«il s'agit d'un axe qui pourra concrétiser les rencontres 5+5. Nous allons élargir cette coopération à la Méditerranée, pour faire face à la compétition internationale ainsi que pour convertir la zone méditerranée en un espace compétitif et d'avoir des structures de recherche communes». Outre les domaines de coopération contenus dans cette déclaration conjointe, la ministre française a indiqué que nous avons beaucoup de projets. Mais, nous avons un cap ambitieux. Celui de l'axe de développement avec nos partenaires, européens, africains et maghrébins pour former un axe de compétitivité face aux pays émergents qui ont cette masse critique». D'autres pistes de partenariat ont été identifiées par les deux parties, qui seront confirmées, selon la ministre, lors de la visite du Premier ministre français au Royaume, en mois de décembre, ainsi que celle de François Hollande, Président de la République, au 1er trimestre de 2013 , toujours selon la ministre.

Déclaration conjointe

Afin d'assurer le suivi de la mise en œuvre des différentes résolutions de la déclaration conjointe maroco-française, les deux ministres ont exprimé leur souhait de mettre en place un Comité de pilotage conjoint (COPIL). Ce dernier aura pour mission de veiller sur la mise en œuvre et le suivi des projets convenus ainsi que d'arrêter les orientations des projets de recherche à développer.

Le Chef du gouvernement s'entretient avec Geneviève Fioraso

- Le Chef du gouvernement, Abdelilah Benkirane, s'est entretenu, mercredi à Rabat, avec la ministre française de l'Enseignement supérieur et de la recherche, Geneviève Fioraso, en visite de travail au Maroc. Cette rencontre, à laquelle a pris part le ministre de l'Enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la formation des cadres, Lahcen Daoudi, a été l'occasion de «réfléchir à une politique d'enseignement et de recherche» entre les deux pays et de resserrer les liens qui sont «très proches», a déclaré à la presse Mme Fioraso, à l'issue de ces entretiens. La ministre française a également indiqué avoir évoqué, lors de ses entretiens avec le Chef du gouvernement, la question de l'enseignement et la possibilité d'«installer des formations françaises» au Maroc. «L'orientation nouvelle est de venir installer des formations françaises au Maroc, ce qui permettra à de nombreux étudiants marocains de se former (...) en ingénierie, mais aussi en sciences humaines et sociales et en Management», a-t-elle dit, ajoutant qu'une fois formés les étudiants pourront faire bénéficier le Maroc de leur compétence et leur savoir-faire. De plus, cette initiative devra bénéficier à un grand nombre d'étudiants subsahariens, étant donné que le Maroc est devenu une «destination privilégiée» des étudiants africains. *Publié le 17 Octobre 2012 - Soumaya Bencherki*

Al Bayane du 18 octobre 2012

Le Chef du gouvernement s'entretient avec la ministre française de l'Enseignement supérieur

Le Chef du gouvernement, Abdelilah Benkirane, s'est entretenu, lundi à Rabat, avec la ministre française de l'Enseignement supérieur et de la recherche, Geneviève Fioraso, en visite de travail au Maroc.

Cette rencontre, à laquelle ont pris part le ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la formation des cadres, Lahcen Daoudi, a été l'occasion de «réfléchir à une politique d'enseignement et de recherche» entre les deux pays et de resserrer les liens qui sont «très proches», a déclaré à la presse Mme Fioraso, à l'issue de ces entretiens.

La ministre française a également indiqué avoir évoqué lors de ses entretiens avec le chef du gouvernement, la question de l'enseignement et la possibilité d'»installer des formations françaises» au Maroc.

«L'orientation nouvelle est de venir installer des formations françaises au Maroc, ce qui permettra à de nombreux étudiants marocains de se former (...) en ingénierie mais aussi en sciences humaines et sociales et en Management», a-t-elle dit, ajoutant qu'une fois formés les étudiants pourront faire bénéficier le Maroc de leur compétence et leur savoir-faire.

De plus, cette initiative devra bénéficier à un grand nombre d'étudiants subsahariens, étant donné que le Maroc est devenu une «destination privilégiée» des étudiants africains. Selon la ministre française, «cette proximité» entre Rabat et Paris (en matière de formation) pourra s'élargir à l'Afrique sub-saharienne.

III. Photos

Entretien avec Abdelilah Benkirane

Commission conjointe franco-marocaine

Signature de la déclaration conjointe

Visite de l'Université Internationale de Rabat - Technopolis